

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 26 septembre 2022**  
~~~~~

SOUTIEN À L'INITIATIVE "VÉLO ROSE"
VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE À LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 26 septembre 2022 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 14 septembre 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Philippe SALASC, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIK, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Josette CUTANDA, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Jean-François SOTO, Mme Monique GIBERT, M. Yves GUIRAUD, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Claude CARCELLER, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ - M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Pierre ANCIAN suppléant de M. Christian VILLOING.

Procurations

Mme Christine SANCHEZ à M. Yannick VERNIERES, M. Anthony GARCIA à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL à M. Marcel CHRISTOL, M. Bernard GOUZIN à M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Béatrice FERNANDO à M. Jean-Claude CROS.

Excusés

Mme Valérie BOUYSSOU.

Absents

M. Gregory BRO, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 37	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 1
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU l'arrêté préfectoral n°2021-1-439 du 3 mai 2021 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en particulier sa compétence en matière de santé ;

CONSIDÉRANT qu'une initiative solidaire appelée « Vélo Rose » est portée par six élus des communes de la Vallée de l'Hérault, à l'occasion du lancement d'Octobre rose, événement de sensibilisation pour lequel se mobilisent les collectivités territoriales sur tout le territoire national,
CONSIDÉRANT que cette initiative « Vélo rose » est soutenue par l'Association des maires de l'Hérault (AMF34) qui invite les communes et intercommunalités à la soutenir,
CONSIDÉRANT que l'objectif de cette initiative est d'inciter les collectivités et le public aux dons en faveur de la Ligue contre le cancer,
CONSIDÉRANT que les dons recueillis par la Ligue contre le cancer par cette initiative serviront à équiper les quatre espaces « Escales bien-être » de la Ligue dans le département de l'Hérault, dont le rôle est d'accompagner les malades du cancer,
CONSIDÉRANT qu'une des quatre « Escales bien-être » est située sur le territoire de la vallée de l'Hérault dans la commune de Gignac,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés et un ne prend pas part au vote,

- de verser une aide exceptionnelle de 1 000 euros à la Ligue contre le cancer dans le cadre de la collecte organisée à l'initiative des élus du territoire, porteurs de l'action « Vélo rose » en faveur de l'équipement des Escapes bien-être,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'autoriser le Président à accomplir toutes les formalités afférentes à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2962

Publication le 27/09/2022

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 27/09/2022

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220926-8529A-DE-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ